

Un engagement pour lutter contre la prolifération des armes nucléaires

CLOTURE ATELIER 1540 A l'occasion de la clôture de l'atelier organisé pour amener les pays francophones à s'approprier l'intérêt de la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, l'ensemble des Etats ont pris l'engagement de lutter contre la prolifération des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, voire leurs vecteurs.



S.E. Alfred Mougara Moussotsi, directeur général des Affaires étrangères prononçant le mot de clôture au nom du ministre

L'atelier ouvert avant-hier par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, Emmanuel Isozè Ngondet, à l'intention des représentants des pays francophones sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, a connu son épi-

clou avec notamment les allocutions de clôture du représentant du ministre gabonais des Affaires étrangères empêché, S.E. Alfred Mougara Moussotsi, ambassadeur, directeur général dudit ministère, celles de l'expert auprès du Comité 1540, Enrique Ochoa, du spécialiste des affaires poli-

Marco Kalbusch.

Au nom de la République gabonaise et, partant, des plus hautes autorités, Alfred Mougara Moussotsi a dit la gratitude du Gabon, pays hôte dudit séminaire, choisi comme Etat pilote par les Nations unies, pour expérimenter cette première formation d'une série de 3 dans les pays francophones et lusophones. Par la même occasion, il a su reconnaître les contributions de différents représentants de pays membres qui prenaient part aux assises de Libreville sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité.

Pour lui, les résolutions, ici élaborées, témoignent de ce que les pays membres de l'Organisation des Nations unies, qui ont déjà présenté un rapport en la matière et ceux qui ne l'ont pas encore fait, sauront prendre acte. De sorte que le combat contre la prolifération des armes de destruction massive soit atteint et qu'il permette de mieux

structurer les efforts des pays concernés dans la mise en œuvre des recommandations de cette résolution.

D'autres intervenants ont, quant à eux, abondé dans le même sens, précisant qu'au sortir de cet atelier, organisé comme ballon d'essai à Libreville par le Comité 1540, le Bureau des Nations unies pour les affaires de désarmement (UNODA) et le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le vieux cliché de l'Afrique à la traîne n'est plus d'actualité. Cela, dans la mesure où ils ont pu constater, tout au long de ces assises, qu'il y a désormais une motivation certaine, un engagement des pays francophones quant à la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité.

Non sans affirmer leur volonté d'être

Apporter un appui multiforme à l'organisation

le porte-voix des pays ayant pris part à cet atelier près des Nations unies, afin qu'un appui multiforme de l'organisation leur soit apporté. Les experts auprès du comité 1540, le spécialiste des affaires politiques, représentant les Nations unies et le directeur du centre régional des

Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique ont dit espérer que les assises de Libreville ont permis à tous de mieux s'approprier la résolution 1540 et ses exigences pour un développement du monde en toute quiétude.

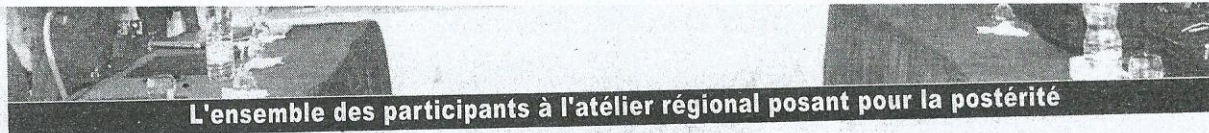
Sidney MBINA



du Conseil de sécurité, a connu son épilogue hier, à Libreville, dans un hôtel de la place.

Cet atelier a pris fin sur fond de satis-

Ochoa, du spécialiste des affaires politiques, représentant les Nations Unies de François Coutu, et du directeur du centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique,



L'ensemble des participants à l'atelier régional posant pour la postérité

Les experts francophones de l'Afrique centrale au fait de l'expérience congolaise

LUTTE CONTRE LA PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE Lors des travaux de l'atelier régional des Etats francophones sur la mise en œuvre de la résolution 1540 de l'ONU, visant à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive (AMD), le colonel Jean Aimé Ignoumba de l'armée congolaise, point de contact national pour la dite résolution, a présenté aux experts des pays francophones l'expérience de son pays en la matière.

Invité par le bureau des Nations unies pour les affaires du désarmement et le Comité 1540 du Conseil de sécurité à partager l'expérience du Congo Brazzaville dans le cadre de la soumission du rapport initial de mise en œuvre de la Résolution 1540, le colonel Jean Aimé Ignoumba a fait un exposé de la procédure congolaise en la matière.

A ce propos, l'officier supérieur des Forces armées congolaises a fait une présentation de la méthode de son pays en termes de collecte de données nationales, d'élaboration et de soumission dudit rapport. Ladite présentation, qui est conforme à la résolution 1540, enjoint les États à fournir une assistance à d'autres pays, par exemple dans les renseignements et dans les domaines techniques et/ou réglementaires.

L'orateur a, de ce fait, commencé par présenter son pays, à travers à un bref rappel historique. Comme la plupart des pays de l'Afrique francophone subsaharienne, le Congo Brazzaville, peuplé de près de 4 millions d'habitants répartis sur 342.000 km², est indépendant depuis le 15 août 1960.

Le pays dirigé actuellement par Denis Sassou Nguesso a de nombreux points communs avec ses voisins et les autres pays de l'Afrique francophone, qui sont tous des pays aspirant au développement, mais qui restent minés par des problèmes politiques et économiques liés à la démocratisation et à la bonne gouvernance, conduisant parfois à des guerres.

« Nous avons tellement des similitudes que dans beaucoup de cas, nous avons les mêmes problèmes auxquels il nous revient de trouver des solutions souvent très proches », a déclaré le colonel, avant de poursuivre sa présentation des instruments internationaux, notamment régionaux et sous-régionaux, dont dispose le Congo en matière de lutte contre la prolifération nucléaire, des armes de destructions massive et le terrorisme.

Au demeurant, le Congo s'est doté d'un comité ad hoc chargé du suivi et de la coordination des mesures de mise en œuvre de la résolution 1540. Ce comité est composé des acteurs institutionnels et d'un secrétariat permanent. Sa principale mission consiste à évaluer et à

coordonner toutes les mesures actuelles qui concourent à la mise en œuvre de la résolution 1540. Cet organe en gestation aura l'avantage de centraliser l'information, de coordonner les actions et de maximiser l'efficacité, a indiqué le haut gradé congolais, sans oublier les difficultés concernant les infrastructures, les équipements, la formation, l'absence de mécanismes spécifiques à chaque menace et l'absence de coordination des mécanismes existants. Autant de problèmes auxquels les Etats parties devraient trouver des solutions, avec notamment l'aide des agences spécialisées de l'ONU. Ces Etats peuvent également compter sur leurs partenaires, notamment la France dont des troupes sont actuellement au Mali et en Centrafrique, pour contrer les principales menaces à la paix, et les Etats-Unis, qui organisent chaque année l'exercice Africa Endeavor dont l'objectif est de doter les forces armées africaines d'instrument d'interopérabilité (communication et transmission), pour lutter efficacement contre toute forme de menaces.

Louis-Philippe MBADINGA



Colonel Jean Aimé Ignoumba, expert comité 1540, lors de son exposé